

5870
140

François

sénateur

Bruxelles.

renseignements.

28 août 1931.

Mon cher Sénateur,

J'é m'empresse de vous donner communication de ma documentation sur le peintre COCLERS, dont vous pourrez vous servir pour satisfaire le désir de votre ami.

Il doit s'agir de Christian Coclers; celui-ci est né à Liège à une date inconnue; il s'est marié à Liège, le 25 septembre 1708 avec Jeanne Ghyot et une seconde fois le 30 septembre 1714 avec Appoline Body. Il est peintre de fleurs et d'oeuvres décoratives; on peut trouver des renseignements le concernant par Gobert, dans le Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, 1908, page 20: G. Jorissenne a publié un petit ouvrage sur lui: Jean Georges Christian Coclers.

Il y eut d'autres peintres Coclers à Liège, notamment un Georges Coclers, fils d'un certain Simon Coclers, et mort en 1700. C'est le Chef de cette famille de peintres, à en croire Jorissenne dans la plaquette que je viens de citer. Il eut deux fils: Christian Coclers nommé plus haut et Philippe qui travailla surtout à Maestricht; il était peintre d'histoire et peintre de portraits et est mort à Liège en 1736.

Christian Coclers eut comme fils Jean Georges Christian, né à Liège en 1715, mort en 1751, peintre de natures mortes et de fleurs.

Philippe eut comme fils Jean-Baptiste Pierre, né en 1696 et mort à Liège en 1772. Il s'établit à Rome et à Marseille où il a peint plusieurs tableaux décoratifs.

Croyez, mon cher Sénateur, à mes sentiments très distingués.

Monsieur François,
Membre du Comité de Patronage,
des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique,
Avenue Ernestine, 2,



SÉNAT

Bruxelles, le 26 août 1931.

2, Avenue Ernestine

Monsieur Léo Van Puyvelde
Conservateur en Chef des Musées Royaux
9, rue du Musée,
E/V.

Mon cher Conservateur en Chef,

Un ami étranger me demande de le documenter sur un peintre belge (liégeois) Cokkeleers ou Kokelers qui a dû vivre vers la fin du 17^e siècle. Il me demande, notamment, de lui signaler ou de lui procurer une publication qui traite de son oeuvre.

Ne vous serait-il pas possible de me documenter?
Grand merci d'avance et bien cordialement vôtre,

François